

DELIBERATION
Du CONSEIL MUNICIPAL d'HENRICHEMONT
concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION
Budget COMMUNE
Dressé par Mr le receveur de Baugy

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 18
19	13	Pour : 18 Contre : Abstention :

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 28.02.2024 s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE LORANS / NERZIC / FOURNIER / IMBOURG / HUET / MORIN / PLAIS / POTELENE // JANSONNIE / HURIEZ / LOOSLI /

ETAIENT ABSENTS : Mmes et Mrs SEMENCE/ ZEGAN / LAFOND / NOYAT / MORICE / REGUER

A DONNE POUVOIR : Mme ZEGAN à Mme NERZIC
Mme SEMENCE à Mme MESTRE
Mme LAFOND à Mme IMBOURG
Mme NOYAT à Mr JANSONNIE
Mr REGUER à Mme HUET

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mr FOURNIER

Objet : Approbation du compte de gestion 2023

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

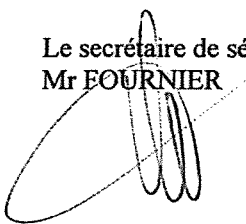
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après délibéré, Le conseil municipal

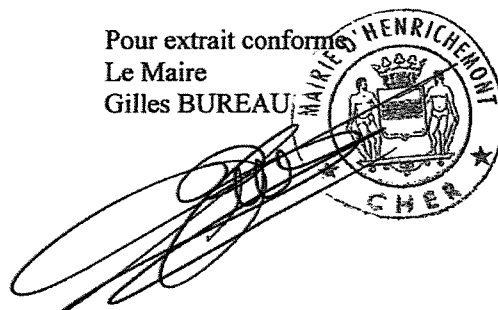
Approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Autorise le Maire à signer les documents concernant cette affaire

Le secrétaire de séance
Mr FOURNIER



Pour extrait conforme
Le Maire
Gilles BUREAU



Diffusé sur le site de la commune le 08/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT

DEPARTEMENT DU CHER

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 18
19	13	Pour : 14 Contre : Abstention : 4

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 28.02.2024 s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE LORANS / NERZIC / FOURNIER / IMBOURG / HUET / MORIN / PLAIS / POTELENE // JANSONNIE / HURIEZ / LOOSLI /

ETAIENT ABSENTS : Mmes et Mrs SEMENCE/ ZEGAN / LAFOND / NOYAT / MORICE / REGUER

A DONNE POUVOIR : Mme ZEGAN à Mme NERZIC
Mme SEMENCE à Mme MESTRE
Mme LAFOND à Mme IMBOURG
Mme NOYAT à Mr JANSONNIE
Mr REGUER à Mme HUET

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mr FOURNIER

~ ~ ~ ~ ~

OBJET : Approbation du Compte administratif 2023 de la Commune

Le Conseil Municipal hors présence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Mme MESTRE Nathalie, 1^{ère} adjoint approuve à la majorité le compte administratif commune 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévues	1 555 135.00€
	Réalisées	1 333 322.45€

Recettes	Prévues	1 555 135.00€
	Réalisées	1 689 440.32€

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévues	2 133 444.60€
	Réalisées	648 779.11€
	Reste à réaliser	61 410.00€

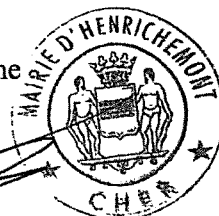
Recettes	Prévues	2 133 444.60€
	Réalisées	668 812.51€
	Reste à réaliser	18 832.00€

RESULTAT DE CLOTURE

Investissement	20 033.40€
Fonctionnement	356 117.87€
Résultat	376 151.27€

Le secrétaire de séance
Mr FOURNIER

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilles BUREAU



Diffusé sur le site de la commune le 08/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT

DEPARTEMENT DU CHER

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 18
19	13	Pour : 14 Contre : 4 Abstention :

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 28.02.2024 s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE LORANS / NERZIC / FOURNIER / IMBOURG / HUET / MORIN / PLAIS / POTELUNE // JANSONNIE / HURIEZ / LOOSLI /

ETAIENT ABSENTS : Mmes et Mrs SEMENCE/ ZEGAN / LAFOND / NOYAT / MORICE / REGUER

A DONNE POUVOIR : Mme ZEGAN à Mme NERZIC
Mme SEMENCE à Mme MESTRE
Mme LAFOND à Mme IMBOURG
Mme NOYAT à Mr JANSONNIE
Mr REGUER à Mme HUET

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mr FOURNIER

~ ~ ~ ~ ~

Objet : Affectation des résultats sur le budget COMMUNE

Le Conseil Municipal

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de	356 117.87 €
- Un excédent reporté de :	€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	356 117.87 €
- Un excédent d'investissement de	20 033.40€
- Un déficit des restes à réaliser de	42 578.00€
Soit un besoin de financement de :	22 544.60€

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT d'EXPLOITATION au 31/12/2023 : EXCEDENT (1068) 356 117.87€

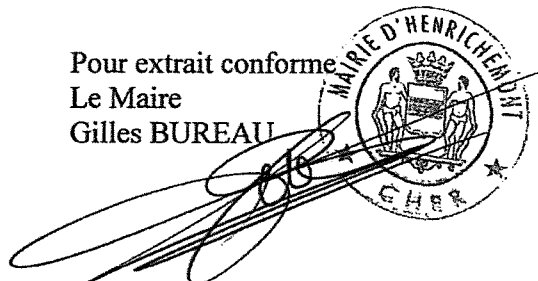
RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE (001) EXCEDENT 20 033.40€

Voté à la majorité

Le secrétaire de séance
Mr FOURNIER

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilles BUREAU

Diffusé sur le site de la commune le 08/03/2024



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT

DEPARTEMENT DU CHER

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 18
19	13	Pour : 18 Contre : Abstention :

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 28.02.2024 s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE LORANS / NERZIC / FOURNIER / IMBOURG / HUET / MORIN / PLAIS / POTELENE // JANSONNIE / HURIEZ / LOOSLI /

ETAIENT ABSENTS : Mmes et Mrs SEMENCE/ ZEGAN / LAFOND / NOYAT / MORICE / REGUER

A DONNE POUVOIR : Mme ZEGAN à Mme NERZIC
Mme SEMENCE à Mme MESTRE
Mme LAFOND à Mme IMBOURG
Mme NOYAT à Mr JANSONNIE
Mr REGUER à Mme HUET

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mr FOURNIER

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

Objet : Règlement et tarifs des concessions, cases du columbarium et caves urnes

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L2223-1, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 14 avril 2008 par laquelle le conseil municipal a approuvé le principe de création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière communal

Considérant que le règlement municipal laisse toute liberté de choix à la famille qui peut, à sa convenance, soit déposer l'urne dans une sépulture, dans un columbarium ou dans une cave urne, soit utiliser l'opportunité de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, le Maire informe de la nécessité de fixer les tarifs de cet équipement
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

ACCEPTTE le règlement du columbarium

DECIDE

A compter du 1^{er} avril 2024 les tarifs suivants :

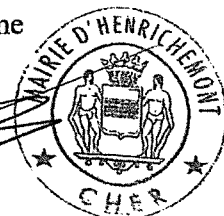
Concessions trentenaires 950 €

Dépôt de cendres au Jardin du Souvenir 40 €

Voté à l'unanimité

Le Secrétaire
Mr FOURNIER

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilles BUREAU



Diffusé sur le site de la commune le 08/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT

DEPARTEMENT DU CHER

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 18
19	13	Pour : 18 Contre : Abstention :

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 28.02.2024 s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE LORANS / NERZIC / FOURNIER / IMBOURG / HUET / MORIN / PLAIS / POTELUNE // JANSONNIE / HURIEZ / LOOSLI /

ETAIENT ABSENTS : Mmes et Mrs SEMENCE/ ZEGAN / LAFOND / NOYAT / MORICE / REGUER

A DONNE POUVOIR : Mme ZEGAN à Mme NERZIC
Mme SEMENCE à Mme MESTRE
Mme LAFOND à Mme IMBOURG
Mme NOYAT à Mr JANSONNIE
Mr REGUER à Mme HUET

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mr FOURNIER

⋄⋄⋄⋄⋄⋄⋄⋄

Objet : Subvention pour voyage du collège Béthune Sully, en Normandie

Le Collège Béthune Sully organise un voyage scolaire en Normandie en avril 2024, cela concerne 10 enfants d'Henrichemont

Mr le Maire propose une subvention de 30€ par enfant

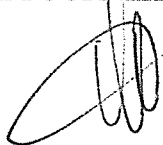
Après discussion,

Le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** la proposition de Mr le Maire soit une subvention de 30€ par enfant Henrichemontais, ce qui représente 300€ qui sera inscrit au budget 2024.

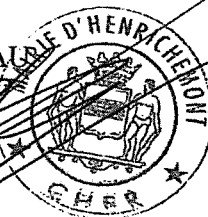
AUTORISE le Maire à signer les documents qui en découlent.

Voté à l'unanimité

Le secrétaire de séance
Mr FOURNIER



Pour extrait conforme
Le Maire
Gilles BUREAU



Diffusion sur le site internet de la commune le 08/03/2024